ART. PREMIER N° 2317

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2021

### LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

Nº 2317

présenté par Mme Bergé

#### **ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« les biens ou les services présentant l'impact le plus important de leur catégorie sur l'environnement, selon les »

les mots:

«, pour chaque catégorie, les biens et les services présentant l'impact le plus important sur l'environnement, sur le fondement des ».

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.